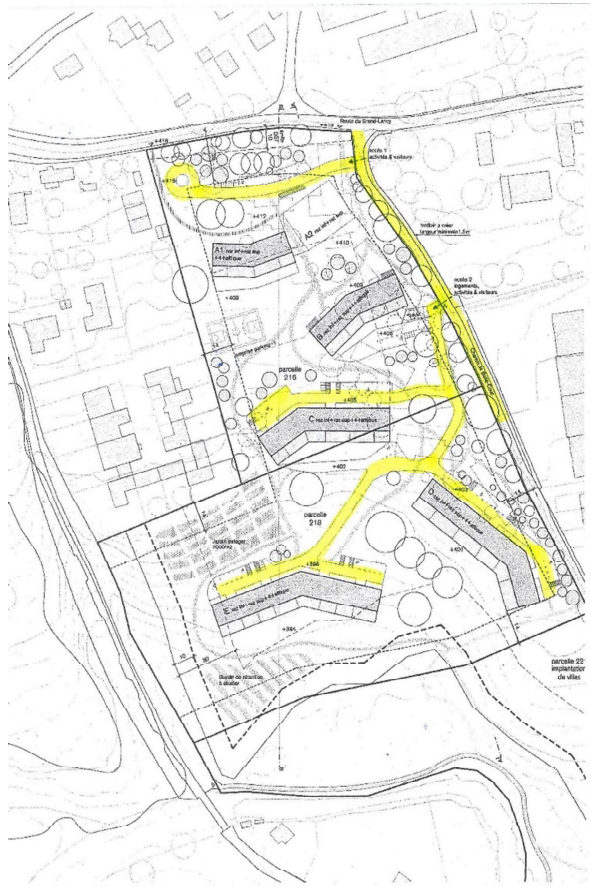


Projet de l'Etat

Démolition de la villa Broliet, construction de 5 grands immeubles d'un gabarit de 18 mètres.



Proposition de l'ANPVA

Classement de la villa Broliet, réalisation du programme complet d'utilité publique communal, réalisation de un à deux immeubles de logements. Création d'un Parc public.

